L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. - NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 FEVRIER 1887. 60me Année

Dufour & Dousset, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 19 FEVRIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade.

PAR B. ONORATO—Cottages doubles et simples situés dans le troisième district.

PAR HORY & O'CONNOR—Maison en briques No. 32 et 34 rue Bourbon—Cottages simples 53 et 55 rue Milan.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—La grande résidence en briques à trois étages, No 210 rue Royale, connue comme résidence Miltenberger. Terrain de valeur rue Rousseau.

PAR LE SHERIF—Un lot de terre avec bâtisses, dans le premier district.

La situation en Europe.

De quelque côté que nous tournions nos regards, nous ne trouvons que des sujets d'alarme. Tout est à la guerre: rien ne permet d'espérer le maintien de la paix; la crise est arrivée à sa période la plus aigüe. Ce ne sont plus les nouvelles à sensation, annonçant l'explosion à bref délai qui sont les plus suspectes, les moins dignes de confiance, mais celles qui tendent à rassurer les esprits. L'Europe entière est affolée. Personne—absolument personne—en France, en Allemagne, ne veut la guerre, excepté deux ou trois mauvais génies qui, malheureusement, dominent la situation. Chacun, au contraire, la déteste, en a peur et, cependant, c'est à qui fera plus que son voisin tout ce qu'il faut pour la précipiter.

Cela semble bien étrange; voici qui l'est davantage. Il existe une nation à qui l'on a fait une renommée de turbulence. On l'accuse de semer la discorde dans le monde; alors même qu'elle est spoliée, on lui reproche de vouloir spolier les autres. Elle est la véritable bouc émissaire de l'Europe monarchique. On la rend responsable des fautes et des sottises d'autrui. On croit d'avance—on le répète sur tous les tons—que, par ses emportements, elle mettra, à un certain moment, les torts, sinon réels, au moins apparents, de son côté.

Cette nation ne bronche pas; on l'insulte, elle laisse tomber l'injure; on l'attaque, elle ne se défend pas; on la menace, elle ne répond pas; aux articles les plus violents, les plus insolents, de la presse allemande, elle n'oppose que le langage le plus froid, le plus pacifique, le plus digne. S'il y a, chez elle, une Société dite "ligue des patriotes" qui, de temps en temps, laisse échapper un cri de colère, aussitôt comprimé, on se moque d'elle; on appelle ses membres de stupides "revanchards," "des braillards du patriotisme" suivant les expressions choisies de M. Paul de Cassagnac, dans le journal "l'Autorité." Seulement, armée jusqu'aux dents, la carabine au pied, elle attend les événements, sans souffler mot, sans avancer ou reculer d'une semelle, avec un calme sublime—le calme de la puissance—un calme qui enthousiasme ses amis et impose l'admiration et un profond respect aux plus acharnés de ses ennemis.

Eh bien, ce silence, cette immobilité, seront suivis d'un terrible réveil. Il est impossible qu'un peuple, si fier, si prompt à l'action, se laisse ainsi insulter longtemps encore. Un mot, un geste de plus peuvent faire déborder la coupe d'amertume, peuvent le faire bondir, et alors toutes les fureurs de la guerre seront déchaînées sur l'ancien Monde. Ce sera une lutte à mort entre deux nations qui se détestent. Il n'y a qu'une différence entr'elles; c'est que l'une, maîtresse de ses actes, de ses destinées, a son honneur à venger, son bien à reprendre, et qu'elle se charge, elle-même et de ses propres mains, de laver les affronts dont on l'abreuve, tandis que l'autre n'est qu'une machine à la merci de gouvernants qui font d'elle l'instrument de leur orgueil sans bornes, de leurs ambitions sans frein.

Que résultera-t-il de la lutte, si elle s'engage? C'est le secret de l'avenir, mais, quoi qu'il arrive, quel que soit le vainqueur, la seule pensée des conséquences fait frémir.

S'il n'était question que d'un effroyable choc entre la France et l'Allemagne, il y aurait encore moyen de l'éviter; M. de Bismarck n'est pas, précisément, un cassecou, quoiqu'il en ait, en ce moment, toutes les apparences; rien ne lui garantit une victoire définitive, et la défaite serait la destruction de l'œuvre qui doit faire sa gloire devant la postérité et qui deviendrait dès lors la honte de sa vie.

Mais, il n'en est pas ainsi. La situation est plus tendue à l'Orient qu'à l'Occident. La Russie croit son honneur engagé dans la possession de la Bulgarie; elle masse des troupes sur les frontières; on s'attend, à chaque instant, à une invasion qui sera fatalement le signal d'une prise d'armes de l'Autriche-Hongrie—de sorte que si le maintien de la paix n'est pas tout-à-fait impossible, d'un côté, il l'est presque complètement, de l'autre. Or, la guerre entre la Russie et l'Autriche amènerait, nécessairement, l'intervention armée, soit de la France en faveur de la Russie, soit de l'Allemagne en faveur de l'Autriche—de là, une conflagration générale dont la seule idée donne le frisson. La lutte entre la République et l'Empire n'aurait été retardée, un jour, que pour éclater, le lendemain, dans des conditions plus épouvantables.

Calculons un peu. On n'ignore pas que, par suite d'une organisation savante, qui date d'au moins trente ans, toute l'Allemagne sera sous les armes, le lendemain de la déclaration de guerre. Il en sera de même, en France, où tous les hommes valides sont enrôlés d'avance. En Autriche, tout ce qui est capable de porter une arme ou de manier la charrue, doit également marcher au premier signal. Quant au czar, il est prêt à faire mouvoir, vers le sud, à jeter sur la Bulgarie, sur Constantinople, toute la population mâle de son immense empire. On aperçoit, déjà, les suites: tout ce qui, dans les quatre plus grands Etats de l'Europe—sans compter l'Italie, la Belgique—est capable de manier un outil, tout ce qui a un métier, un emploi, dans la politique, dans la finance, dans l'industrie, dans le commerce—commis, ouvriers, laboureurs—toute cette masse d'hommes utiles—arrachés à leurs occupations, au labeur dont dépendent leurs existences et celles de leurs semblables; le travail, la production arrêtés, subitement, partout, dans la vieille Europe—Quel abominable tableau! Vit-on jamais dans l'histoire une perspective plus effroyable? Ceux qui rêvent une pareille guerre et travaillent à la précipiter, ne sont-ils pas frappés de démence, et n'y a-t-il pas, à la tête de certaines nations, des hommes qui mériteraient plutôt d'être condamnés à la camisole de force que d'avoir la conduite des nations pour les mener ainsi aux abîmes?

Il y a, quelque part, dans l'Océan Atlantique, une île séparée du Continent européen par un large bras de mer qui la met à l'abri des secousses de la politique internationale. Le peuple y a le génie du commerce et de l'industrie. Elle devrait être l'asile de la richesse, de l'aisance, de la paix, exciter l'envie des autres peuples. La Grande-Bretagne est, au contraire, la plus troublée de toutes les puissances.

A côté d'elle, il y a une petite île, au sol fécond, renfermant une race très intelligente, vive, énergique. En la traitant convenablement, chrétiennement, elle aurait trouvé en elle une amie naturelle, sûre, dévouée, qui lui eût été fort utile et rapporté de gros revenus. Au lieu de cela, elle l'a atrocement opprimée, elle s'en est fait une ennemie irréconciliable. Elle a à sa tête des hommes d'Etat perspicaces, habiles, animés du plus noble patriotisme; ils ont imaginé, ils lui offrent le vrai, le seul moyen d'en finir avec une situation pleine de dangers, qui ne peut entraîner que d'irréparables désastres. Elle rejette, avec dédain les mesures les plus sages, les expédients les plus adroits, les plus efficaces. Elle est tellement égarée par l'hallucination sur ce point, que ses plus grands libéraux, que ses plus ardents démocrates deviennent des tyrans, des oppresseurs dès qu'il s'agit de l'Ile-sœur.

On conçoit que les conservateurs, les anciens torys, les descendants des familles qui, depuis des siècles, sont habituées à considérer l'humanité comme leur étant inférieure, nourrissent ces idées de tyrannie, mais comment expliquer de pareils sentiments chez M. Chamberlain, le chef des radicaux anglais? M. Chamberlain fait, cependant, patte de velours; il étale de bonnes intentions à l'égard des irlandais, mais s'il se couvre devant eux de la peau de l'agneau, c'est pour en venir, plus facilement, à bout, pour les réduire plus promptement. Son projet de former deux parlements distincts—l'un pour la masse du peuple irlandais, l'autre pour la petite province d'Ulster—est encore plus une sottise qu'une injustice et une impossibilité. Il ne le présente que parce qu'il le sait inacceptable, pour donner au peuple anglais les apparences du bon droit, de la raison. Le bon sens, la justice, le patriotisme sont entièrement du côté de M. Gladstone, et c'est l'unique motif qui l'a fait chasser du pouvoir.

Telle est, en quelques mots, la situation de l'Europe—intolérable et insensée. Elle ne peut durer. Souhaitons qu'elle ne se termine point par la terrible explosion qui ne semble que trop inévitable et que Dieu, prenant l'Europe en pitié, daigne illuminer d'un rayon de sa Sagesse les quelques gouvernants encore plus criminels que frappés de démence, qui la mènent directement et infailliblement à la ruine.

Scene de famille.—Il est cinq heures, toutes les assiettes sont cassées et gisent à terre.—Madame pleure dans un coin, Monsieur, à bout de forces, exténué par la colère, est étendu sur une causeuse. Marguerite, la bonne, est dans la chambre attenant à la salle à manger,—elle berce le petit tout en riant aux larmes. Elle savait tout ce qui était cause du vacarme et du dégât — les pieds du bébé avaient joué le rôle principal dans la scène conjugale. Monsieur avait désiré que son bébé fut chaussé à la perfection et Madame n'en avait pas tenu compte; on pouvait en juger en entendant Monsieur gémir en tenant des petits souliers de bébé à la main et répétant, comme sortant d'un rêve:—Camelotte ... camelotte,—ça ne vient pas de l'Etoile Rouge.—Ah! mon Aurélie, pourquoi as-tu gaspillé mon argent pour acheter cette camelotte; et, répétant toujours le mot camelotte, il s'endormit profondément. Depuis lors, bébé ne porte plus que de la chaussure achetée à l'Etoile Rouge. Tout le monde devrait en faire autant—surtout ceux qui visent à l'économie.

LOUISIANE.

Le Pionnier, Napoléonville, paroisse Assomption, du 12 février:

Le procès de la *ferme*, partout gagné, est gagné, en Louisiane, et sous le rapport de l'étendue, et sous le rapport de la culture variée, et sous le rapport du bien-être général, de la multiplication des produits et de l'accroissement tout démocratique de la population.

—Mais, direz-vous, si la ferme est logique, et si son étendue correspond exactement aux moyens et aux besoins d'une famille libre et laborieuse, le planteur du vaste domaine sera-t-il forcé de consommer sa ruine par une exploitation toujours de plus en plus difficile, ou se verra-t-il dans la nécessité de laisser incultes les trois-quarts ou les neuf-dixièmes de sa grande propriété ou de sa sucrerie? Dans l'un comme dans l'autre cas, il y aurait malheur. Et pourquoi voudriez-vous qu'il vendît ce qui lui appartient? N'a-t-il pas raison de tenir à son domaine?

—Sans doute, et si le propriétaire est libre de dettes et d'hypothèques, il aurait bien tort d'aliéner une partie de tout ce qu'il possède. Disons même que, si la dette n'est pas lourde et l'hypothèque légère, l'aliénation n'aurait pas raison d'être. Toutefois, il ne faudrait pas continuer un système de travail qui augmenterait l'hypothèque et la dette, car l'heure arriverait vite de la propriété nominale et de la saisie. Mais nous savons qu'en bien des cas, pour ne pas tout perdre, il faut savoir sacrifier une partie. Il vaut mieux avoir une propriété moindre et libre qu'une propriété plus vaste, souvent trop vaste, endettée. La dette est une si terrible servitude! Elle vous dévore le cœur et les entrailles, comme le vautour de Prométhée. Il lui faut votre chair, comme au Marchand de Venise. Aussi, en supprimant la dette par l'aliénation d'une partie, vous vous affranchissez et vous vous enrichissez. Nombre de planteurs, aux Attakapas surtout, se sont fort bien trouvés de ce procédé aussi simple que naturel. Ils n'ont rien perdu à l'opération, fructueuse après tout, puisque leur domaine diminué et affranchi a doublé de valeur par la venue des fermiers, par l'augmentation des fermes et des producteurs, par l'accroissement de la population. C'est le peuple qui donne du prix à la terre, et la colonisation est tout. Les colons sont le travail et la vie. Où ils ne viennent point, il y a désert. Il faut donc absolument compter sur eux et leur faire la part juste et convenable. Car si nous ne leur offrions qu'un misérable salaire, à peine de quoi ne pas mourir de faim, ou ils ne viendraient pas ou ils ne vaudraient rien. Ce ne sont pas eux qui nous sauveraient. Le bon colon, intelligent et ambitieux, ayant responsabilité de famille et conscience de sa valeur, a mépris de salaire, qui est la dernière forme de l'esclavage et du paupérisme. Il veut la terre à lui ou comme à lui. Et qui s'y oppose? Car si je ne veux pas lui vendre ma terre, bien souvent très lourde pour mes épaules, et s'il ne veut point être mon salarié ou mon engagé, puisqu'une telle condition n'est bonne ni pour lui ni pour moi, ne puis-je faire avec cet homme ce qui se fait ailleurs, en France, en Europe, dans le Nord des Etats-Unis? Ce n'est pas un procédé nouveau. Et si la terre ne produit véritablement que pour ceux qui la cultivent eux-mêmes, tendant désormais à ruiner ceux qui la font exploiter par le salariat, ne saurais-je point, en l'affermant, tirer un profit raisonnable de cette terre que je ne puis pas cultiver moi-même, ou dont je ne puis cultiver qu'une faible partie? Est-ce que ce problème n'est pas résolu, et sa solution est-elle inconnue à quelqu'un d'entre nous?

Vous voyez donc bien que la *réduction volontaire* de la *plantation* en *fermes* est chose absolument facile, comme aussi absolument logique. Il suffit de vouloir. Et les fermiers, quand nous le voudrons bien, croyons-le, ne manqueront pas. Si nous l'avions ainsi compris après l'issue de la guerre confédérée, la Louisiane, en vingt ans, aurait vu doubler sa population et tripler sa richesse. Et nous n'en serions plus aux procédés mortels du salariat qui ne produit guère, de l'unique culture qui appauvrit et du crédit qui assassine les honnêtes gens. Quant à l'industrie sucrière qu'il ne faut point abandonner, puisqu'elle est louisianaise, elle se serait développée dans le sens merveilleux de l'abondance et du progrès. La Louisiane produirait trois fois plus de sucre qu'elle n'en produit, et l'*usine centrale*, partout établie et outillée comme elle doit l'être, nous rendrait forts contre tous les tarifs et toutes les doctrines du libre-échange. Nous n'aurions plus rien à craindre. Et Dieu sait que nous ne sommes guère à l'aise.

Un poète a dit:

"On tailla vingt pourpoints dans son manteau de roi."

Taillons vingt *fermes* dans la *plantation*.

Le Review, Marksville, paroisse Avoyelles, du 12 février:

La Rivière Rouge hausse lentement; il est probable que, dans quelques jours, il y aura assez d'eau pour permettre de reprendre la navigation d'une façon régulière.

—On nous apprend que plusieurs fermiers du Bayou des Glaises ont déjà commencé à semer leur maïs.

—Décédée, à Rivière Rouge, sur son habitation, Mme Pauline P. Peyton, épouse de M. J. A. J. Berlin. Elle était native de la Caroline du Sud et fille du Major William H. Peyton. Elle laisse un mari et cinq enfants éplorés.

Le Protector, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 12 février:

L'habitation Greenwood, louée à M. Chas Lothrop, a de magnifiques champs de plant de cannes et de souches. M. Lothrop aura, évidemment, une belle récolte.

—Voici des renseignements intéressants sur ce que rapporte la pêche en bateau ou en barge. Chaque pêcheur reçoit, de celui qui l'emploie, cinquante cents, pour chaque vingt-cinq livres de poisson pris.

Un pêcheur nous écrit ce qui suit: "J'ai pris, hier, trente-quatre fois vingt-cinq livres—soit huit cent cinquante livres de poisson. J'ai reçu $17 du capt. Bailey, propriétaire de l'embarcation. Il a revendu ce même poisson, au taux de cinq cents la livre—ce qui lui a fait $42.50. Il a donc, de son côté, fait un gain net de $25.50. Jugez des bénéfices que l'on peut réaliser avec un petit capital et une bonne embarcation.

Lettre de Belgique.

(Du correspondant particulier de la *Liberté* de Paris.)

Bruxelles, 30 janvier 1887.

LE RAPPORT DE M. DE HAULLEVILLE.

Toute la presse commente avec attention le rapport de M. le baron de Haulleville sur la question du service personnel. Ce rapport a été rédigé au nom de la 3e section de la commission du travail, section qui avait émis le vœu que les pouvoirs publics prissent les résolutions suivantes:

1. Le service militaire sera désormais personnel en temps de paix et obligatoire pour tous en temps de guerre;

2. Les précautions *les plus minutieuses* seront décrétées dans l'intérêt de l'éducation morale et professionnelle des citoyens appelés à faire partie de l'armée.

Se conformant aux conclusions de la section, M. de Haulleville défend dans son volumineux travail le service personnel à la prussienne et arrive à démontrer que "la neutralité belge ne sera respectée que si la Belgique est en mesure de la faire respecter par les armes." C'est précisément le point de vue auquel je me suis placé dans une de mes précédentes correspondances. Le savant rapporteur de la section a développé cette thèse avec force arguments et défini très clairement le sens exact du mot neutralité. La Belgique est neutre, mais elle n'est pas inviolable. Sa neutralité ne lui donne qu'une seule faveur, celle de se défendre contre les envahisseurs.

Les raisons que donne M. de Haulleville peuvent être facilement critiquées, car elle ne relèvent que des circonstances spéciales qui imposent aujourd'hui à toutes les nations l'obligation de s'armer. Cette logique, toute d'actualité, pourra paraître suspecte à ceux—et ils sont nombreux—qui se préoccupent surtout de la question électorale; elle effraiera les timides et les doctrinaires; elle ne convaincra que les patriotes. Elles sont, en effet, singulièrement pessimistes les opinions de M. de Haulleville, et si nous venons à remarquer que ces opinions sont celles du rédacteur en chef du *Journal de Bruxelles*, c'est-à-dire de l'écrivain catholique qui passe pour refléter le plus exactement les tendances et les aspirations du cabinet, nous devrons nécessairement leur reconnaître une certaine autorité. Or, M. de Haulleville prédit la guerre; il annonce qu'elle éclatera tôt ou tard entre la France et l'Allemagne. "Armons-nous, dit-il, en perfectionnant nos institutions militaires et en appelant à notre secours tous les progrès de la science militaire moderne!" Plus loin, il ajoute: "Nous n'avons plus petit bout de paix devant nous; il faut en profiter pour prendre immédiatement et résolument les mesures que les circonstances commandent."

L'avenir, tel qu'il apparaît aux yeux du rapporteur de la 3e section, est des plus sombres. Vous allez en juger.

"Cet avenir est pour nous d'autant plus redoutable que nos deux voisins les plus proches se sont tellement fortifiés chez eux sur leurs frontières, qu'il semble qu'ils ne puissent plus s'aborder avec quelque chance de succès qu'en violant notre neutralité.

"Si, en politique, il est une chose qui paraît certaine, c'est une guerre future entre la France et l'Allemagne. Que ferons-nous alors sans une forte organisation militaire, sans effectifs proportionnés aux forces des belligérants et aux ressources de notre pays, sans armes perfectionnées et sans forteresses équivalant aux forteresses de nos voisins et répondant à la configuration de notre territoire? C'est avec une profonde et patriotique inquiétude qu'on se fait une pareille question.

"Pour parvenir avec certitude à défendre notre neutralité et notre indépendance, dans les conditions nouvelles où nous ont placés les derniers progrès de l'art de la guerre, il nous faudra, disent les hommes du métier, 150 à 200,000 combattants, à peu près l'armée bavaroise, qui appartient à un pays aussi peuplé, mais moins riche que le nôtre.

"C'est l'avis des hommes de guerre et des hommes d'Etat qui étudient et comparent les forces militaires des Etats actuels. Il ne faut pas perdre son temps à gémir sur de pareilles révélations. Il serait puéril de les regarder en face...."

C'est, vous le voyez, un plaidoyer très éloquent en faveur du service personnel. La haute situation sociale qu'occupe le baron de Haulleville, ses relations bien connues avec de hauts dignitaires de la cour, nous permettent de dire, sans crainte d'être taxés de légèreté, que les idées émises dans ce rapport sont celles du roi et de son entourage, et qu'il s'est fait l'interprète du parti dynastique, en même temps qu'il défend chaleureusement la cause sacrée de la patrie belge. Malheureusement, les meilleures raisons sont sans force quand elles doivent combattre des engagements solennellement pris devant les électeurs. Tous les députés de la majorité ont *promis* de respecter les sentiments antimilitaristes du peuple belge, et ces promesses-là se tiennent. Elles n'ont rien à voir avec l'éloquence de M. de Haulleville.

C'est pourquoi nous croyons que la Chambre se prononcera contre le service personnel. Elle prendra cette grave décision, non seulement parce que la majorité des électeurs a déjà sur ce sujet *imposé sa volonté*, mais aussi parce que beaucoup de nos représentants se disent que la Belgique, même armée comme la Bavière, pourrait bien avoir plus de chances de devenir une Bavière.

Pacifique et prête.

Tout en voulant espérer—dit la *Liberté*—que les nuages accumulés sur la paix de l'Europe se dissiperont une fois de plus, la France a le devoir de ne rien négliger pour ne pas être surprise par les événements. L'Allemagne, où se font depuis longtemps déjà des préparatifs militaires si formidables, a, moins que tout autre, le droit de reprocher à notre pays sa vigilance et sa prévoyance.

Nous affirmons, plus que jamais, que toutes les mesures de précaution et de préservation prises chez nous sont purement défensives. Nous affirmons que le ministre de la guerre, malgré toutes les attaques dont il a été l'objet, n'a fait que veiller à la défense du territoire, et rien n'a révélé chez lui la volonté de nous lancer dans quelque formidable aventure. D'ailleurs, que peut un ministre de la guerre dans notre organisation politique? N'est-ce pas le Parlement seul qui décrète la guerre ou la paix? Or, il n'y a pas de majorité possible dans nos Chambres pour une guerre agressive, et l'Allemagne peut rester bien tranquille à cet égard.

Quoi qu'il en soit, répétons-le avec une entière certitude, les paniques de la Bourse ne donnent aucune idée de l'état réel de l'opinion.

La France reste absolument calme, malgré tout le bruit qui se fait en Europe, dans le sentiment de sa politique pacifique, dans la confiance que les paroles rassurantes des chefs de l'empire allemand ne sont pas un vain mot, dans la prétention qu'elle a d'être crue à son tour quand elle affirme qu'elle veut la paix.

Elle ne menace personne, mais elle a confiance dans sa force et de son droit et elle n'a peur de personne. Si on l'attaque elle se défendra sans forfanterie et sans faiblesse. Elle ne cherche personne, mais si on la cherche, on la trouvera!

Espagne.—Emilio Castelar.

M. EMILIO CASTELAR écrit, de Madrid, 2 février, à la *République Française*:

L'Allemand se contente d'émigrer vers les Etats-Unis, non pour coloniser comme fait la France pour son Algérie, comme l'Espagne pour son Amérique, comme le Portugal pour son Brésil, comme l'Angleterre pour tant d'empires coloniaux. Pour s'attribuer une colonie, l'Allemand dut mettre la main sur notre territoire patrimonial, aimé de tous les Espagnols comme un seul et unique foyer où brûle sans cesse le feu sacré de la vie nationale; où sont, avec les souvenirs impérissables des dieux lares, les berceaux de nos enfants et les tombeaux de nos pères, tout cela enveloppé dans les plis d'un drapeau glorieux comme dans l'atmosphère d'un ciel splendide.

La confession qu'il a faite d'avoir cédé devant notre protestation unanime, alors que le bandeau fut arraché de ses yeux, doit avertir le chancelier que toutes ses prévisions politiques ne réussissent pas, qu'il trouve des limites de quelques côtés et dans quelques consciences. La pensée germanique ne doit pas trop dédaigner des races parmi lesquelles il y a des peuples révélateurs comme la France, des peuples artistes comme l'Italie, des peuples téméraires comme l'Espagne, qui s'élèvent en face des premiers conquérants du monde sans mesurer ni leurs propres ressources ni leur taille, et qui opposent une résistance invincible à toutes les conquêtes.

Nous pouvons le déclarer sans crainte de rencontrer un démenti: en Espagne, tout le monde se soulève contre la guerre et trouve qu'elle n'aurait ni raison ni prétexte. Si un gouvernement, tel que le gouvernement français, manque de ces conditions défensives que la nature a données à l'Espagne et à l'Angleterre, il faut qu'il possède dans son armée les moyens de sécurité que lui a refusés la nature. De là résulte un grand bien pour tout le continent, car la tentation des conquêtes est enlevée à des puissances qui ne sont pas aussi portées au travail et à la paix que les démocraties organisées en républiques progressives.

Ici tout le monde croit que l'opinion unanime, s'élevant en faveur de la paix, est capable d'empêcher n'importe quelle injuste agression; et si l'on s'accorde à attribuer énergiquement l'immense responsabilité de la guerre à celui qui la provoquerait, on a la confiance absolue de rendre toute guerre impossible.

Je sais que les partis militaires dans les Etats gouvernés impérialement se plaignent et gémissent. L'opinion libérale filtre partout en faveur de la France. Nous ne comprenons pas, en Espagne, comment la presse britannique, aveuglée par les intérêts d'un jour, au lieu de calmer les compétitions sur le continent, travaille au contraire à les maintenir et à les exciter. Est-ce pour détourner l'attention publique des énormes responsabilités que l'Angleterre a accumulées sur elle par sa politique dans ces derniers temps?

Le sentiment de l'unité latine de notre race surgit peu à peu chez tous les peuples latins comme elle surgit au quinzième siècle: d'abord l'unité de l'Etat qui prépara les grandes monarchies, et puis, au siècle dernier, l'unité du droit qui prépara les grandes révolutions. Les nations latines reconnaissent la fraternité naturelle des nations sœurs. De plus, nous savons tous qu'arracher la France du centre des nations européennes serait comme si nous arrachions au ciel le soleil et à la terre l'homme.

Lorsque, d'opprimés que nous étions autrefois, nous nous sommes élevés avec effort au rang d'êtres libres, nous reçûmes du génie français notre esprit de liberté et nous trouvâmes la trace de nos droits sur le Sinaï de la Révolution française; et si, dans un moment quelconque, qui paraîtrait suprême pour la France, nous pouvions méconnaître, nous pouvions oublier, nous ressemblerions alors à ces espèces privées de raison qui, une fois nées, oublient leurs pères.

La *République Française* du 3 février publie, à la place d'honneur, un article de Castelar sur l'état de l'Europe. Nous en extrayons ce passage:

Une guerre embrassant l'Europe centrale et l'Europe orientale serait une catastrophe si terriblement funeste au progrès humain que l'opinion publique, dans tous les pays libres, réveillée en sursaut, cherche avec angoisse à qui la responsabilité devrait en incomber. Cette responsabilité, quoi qu'il puisse arriver sur les Balkans ou sur les Vosges, ce n'est pas la France qui devra la porter. Elle n'est pour rien dans l'horrible cauchemar qui nous assiège.

La démocratie française n'a joué qu'un rôle pacifique et pacificateur dans cette Egypte dont l'occupation indéfiniment prolongée par l'Angleterre a jeté l'alarme et le désarroi en Orient; elle n'a alimenté aucune des rivalités qui divisent depuis des siècles les races slaves et les races germaniques, rivalités qui se manifestent aujourd'hui par les troubles que l'on sait dans le duché de Posen, en Bohême et en Croatie; elle est restée étrangère aux redoutables disputes, prélude, peut-être, d'un gigantesque duel, que les frontières mal définies de la Perse et de l'Inde, suscitent, dans le plateau central de l'Asie, entre la plus grande puissance territoriale et la plus grande puissance maritime du globe; elle n'est intervenue dans les Balkans pour aucun intérêt particulier, ce que n'a point fait une monarchie puissante dont le souverain a pour le prince de Battenberg une trop vive affection; elle est restée fidèle entre toutes aux clauses du traité de Berlin; et quand elle est demeurée ainsi en dehors de tous les conflits soulevés par les uns en Afghanistan, par les autres dans les pays du Danube, on voudrait liquider sur les Vosges tous ces problèmes auxquels la France est restée étrangère! Non, cela n'est pas possible! Non, cette pensée n'est venue à personne!

Le *Libéral* dit que les négociations poursuivies entre le ministre des affaires étrangères espagnol et le gouvernement français pour obtenir quelques avantages en faveur des vins espagnols très alcooliques qui sont importés en France seraient en bonne voie.

Une entreprise étrangère a offert au gouvernement espagnol de coloniser Fernando-Po. Le conseil des ministres s'occupe de cette question, mais rien n'est encore décidé.

La Presse italienne et la Presse anglaise sur la situation de l'Europe.

L'*Italia*, à propos de l'article de la *Post* de Berlin, fait les réflexions suivantes:

"Ce qui demeure certain au milieu de l'effarement général en ce moment, c'est que l'Allemagne est sortie de la voie dans laquelle elle persévérait depuis seize ans.

"Jusqu'ici, elle avait été un gage de paix; maintenant, elle devient une cause d'inquiétudes terribles.

"Quoi que disent ses journaux et ses hommes d'Etat, il est impossible de donner le change à l'Europe. Si la guerre éclatait, nul ne pourrait, de bonne foi, en rendre la France responsable."

De son côté, le *Popolo Romano*, organe du président du conseil, s'exprime ainsi:

"Y a-t-il lieu de redouter des complications de la part de la France?

"Personne, en Europe, ne le pense sérieusement. Il faut convenir que l'attitude de la France et de la presse française en général est si digne, si réservée et si correcte que l'on ne peut faire autrement que de l'admirer."

Le *Times* de Londres examine de nouveau la situation de l'Europe et particulièrement de la France:

"Un règlement de la question bulgare, qui donnerait satisfaction à la Russie et à l'Autriche, influerait certainement sur les relations entre la France et l'Allemagne. L'Europe est aujourd'hui convaincue des intentions pacifiques de la France, et, pour cette raison, l'Allemagne hésitera probablement avant de pousser les choses à l'extrême. Vus de l'extérieur, les armements de la France peuvent paraître considérables, mais en réalité ils sont beaucoup moins importants qu'on ne le suppose, et malgré ses préparatifs militaires le gouvernement de la République se trouve dans des dispositions pacifiques. La France entière désire la paix et est opposée à la guerre.

"La France n'a pas une attitude provocante, et à moins qu'elle ne trouve de puissants alliés l'Allemagne n'aura rien à craindre d'elle pendant longtemps encore. Il serait injuste de continuer à parler d'une guerre qui n'est désirée par personne. Mais ce n'est pas un sentiment de faiblesse qui rend la France si résolument pacifique, car si elle y était forcée, elle aurait bien vite rassemblé tous ses moyens d'action, qui pourraient devenir formidables sous la pression de l'excitation et de la nécessité."

On télégraphie, de Vienne, le 31 janvier, aux journaux anglais:

"Malgré les indices de la possibilité d'une guerre entre l'Allemagne et la France, on est d'avis, dans les cercles diplomatiques de Berlin, que le prince de Bismarck a une raison très puissante pour ne pas précipiter une collision avec la France, bien qu'au point de vue militaire allemand cette éventualité puisse être moins regrettable actuellement que plus tard.

"On sait positivement que le chancelier, en dépit de son récent discours au Reichstag, dans lequel il manifestait son indifférence au sujet de la Bulgarie, n'a pas encore pu obtenir de Saint-Pétersbourg l'engagement que la Russie resterait neutre dans le cas d'une guerre franco-allemande.

"On croit qu'il existe une étroite connexion entre l'attitude hésitante et évasive de la Russie sur ce sujet et le langage de la presse russe, qui s'oppose énergiquement à la neutralité de la Russie.

"En raison de cette situation, on regarde les armements commencés le mois dernier par l'Autriche comme devant être attribués bien moins à l'initiative du gouvernement autrichien et à ses inquiétudes au sujet des complications en Orient qu'à une impulsion partie de Berlin, et accompagnée de l'avis que, par suite du danger croissant d'une guerre franco-allemande et de l'attitude de la Russie qui ne fournit pas de garanties à l'Allemagne, l'éventualité du *casus fœderis*, prévu dans le traité d'alliance austro-allemand, pourrait se présenter pour l'Autriche-Hongrie."

Les élections allemandes et le Pape.

D'après nos derniers journaux de Paris, la *Germania* persiste à soutenir que le Pape ne s'est pas mêlé aux affaires intérieures d'Allemagne, c'est-à-dire à l'acceptation ou au rejet du septennat.

La *Gazette de Cologne* affirme, en s'appuyant sur une déclaration de la *Volks Zeitung*, que Léon XIII a regardé et regarde encore le rejet du septennat comme une lourde faute politique et que, pour empêcher cette faute, il a écrit avant le vote à un chef du Centre pour lui faire connaître son opinion. Mais ce chef aurait jugé bon de ne communiquer cette lettre, malgré le désir de son auteur, qu'à un petit nombre des membres de la fraction du Centre.

Décédé, hier, à 1 heure P. M., POLYNICE PILLE, à l'âge de 52 ans, natif de la Ferté Bernard, Département de la Sarthe, France, résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 35 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, No 360 rue Marais, entre Columbus et St-Bernard.

Société Française d'assistance mutuelle de la ville de Jefferson.—Les membres de cette Association sont priés d'assister à l'enterrement de feu VICTOR BRISBOIS natif de Zinsviller, Bas-Rhin, France, membre actif de cette Société, décédé le 18 février, 1887, à 1 heure P M, à l'âge de 35 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 19 février, de sa dernière résidence, rue Joséphine, entre Laurel et Constance.

La réunion aura lieu à 3 1/2 heures cette après midi, 558 rue Magazine, au local de la Société.

Par ordre du Président,
SILVAIN BETBEZE, Secrétaire. LEON PALAS.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Il sera à son restaurant 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi bouteille du fameux To-Kalon. 17fév—1anPP.

A louer,

POUR le Grand Bal Masqué de l'Opéra Lundi soir, la barre, le restaurant et le vestiaire. Propositions reçues au théâtre. 19fév—2f

Riches et élégants

Costumes du Mardi-Gras.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No 46 rue Royale—SAMEDI, 19 février 1887, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 46 rue Royale.

Un splendide assortiment de costumes représentant: Fleurs, Salamandres, Fées, Elves, Fruits, Papillons, Oiseaux, Reptiles, etc. etc. Tout en ordre et de première qualité.
Conditions—Comptant. 17fév—

Avis.

$150,000. Nlle-Orléans, 15 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'une personne à Aberdeen, Miss., un dixième du billet No 73,987, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change du Louisiana National Bank,
Nlle Orleans, Lne. 19 fév—2f PP.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 16 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. J. Lester, Jr., par l'entremise de Julius Weil, Philadelphia, Penn., un dixième du billet No 73,987, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.
19 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 16 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième du billet No 73,987, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co's Express.
19fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 14 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Marston & Jordan, 92 Commercial street, Portland, Me., un dixième du billet No. 73,987, tirage à numéro simple, classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.
19fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 12 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Dr. J. A. Tignor, B. F. Clark et Mlle A. Webb, Rome, Ga., un dixième du billet No. 73,987, tirage à numéro simple, Classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.
19 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 12 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du First National Bank, de Fort Wayne, Ind., un dixième du billet No 73,987, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février, 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
W. P. NICHOLLS,
Assistant Caissier du State National Bank,
19fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

VOULEZ-VOUS?

Ne pas payer cher pour votre Chaussure. Faites vos acquisitions à

L'ETOILE ROUGE.

Voyez les SOULIERS pour bébés à 35c, 45c et au-dessus.
Voyez les immenses lots de SOULIERS en tous genres—en vente sur les comptoirs à 50c, 75c, 85c, 95c et $1.
Voyez les CHAUSSURES pour hommes et garçons. Voyez les BOTTES pour dames à $1.15, $1.25, $1.50, $1.75.
Voyez les belles PANTOUFLES pour dames à 50 cents.
Si vous avez facture à remplir vous économiserez beaucoup en achetant à

L'ETOILE ROUGE,
Coin Canal et Passage de la Bourse.
19 fév—2f

AVIS
A NOS AMIS ET AU PUBLIC.

Nous avons transporté nos magasins aux Nos. 29, 31 et 33 rue du Canal, local que nous occupions avant l'incendie. L'édifice a été restauré complètement, agrandi, et disposé de manière à nous permettre de déployer avec symétrie. Notre nouveau stock de Marchandises choisies avec le plus grand soin, et se composant de Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes garçons et enfants, Chapeaux et linge de dessous. Nous offrons le tout à des Prix plus faibles que jamais.

C. LAZARD & Cie.
Nos 29, 31 et 33 rue du Canal.
24 oct—86 1 an—dim mar jeu sam.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 18 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Fred Tegtmeier, Cleveland, Ohio, par l'entremise de Henry Wick & Co., Cleveland, Ohio, un dixième du billet No 73,987, tirage à numéro simple, Classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
S. W. CASON,
Agent du Pacific Express Co., Nlle-Orléans,
19 fév—2 f. PP. Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 10 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. Rosenheim, 90 Beal street, Memphis, Tenn., par l'entremise de la Germania Bank of Memphis, Tennessee, un dixième du billet No 45,151 tirage à numéro simple, Classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
WM. A. S. MOORE,
Coureur de la New Orleans National Bank,
19 fév—2f PP New Orleans, La.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 10 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du German Bank de Memphis Tenn., un dixième du billet No 45,151, tirage à numéro simple, Classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 8 février 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
WM. A. S. MOORE,
Coureur de la New Orleans National Bank.
19 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 15 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Thomas Alexander, Washington, D. C., un cinquième du billet No 45,157, tirage à numéro simple, Classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.
19 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle Orléans, 15 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de James W. D. Stokes, Detroit, Michigan, un cinquième du billet No 45,151, tirage à numéro simple, Classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.,
19 fév—2f PP Nlle-Orléans Lne.

Avis.

$20,000. Nlle-Orléans, 17 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de C. H. Perrow, Morristown, Tenn., un dixième du billet No 14,105, tirage à numéro simple, classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.
19 fév—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 16 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Felix Clavère, Los Angeles, Cal., un dixième du billet No. 14,105, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
E. HARRIS, Los Angeles, Cal.
19 fév—2f PP

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 15 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Bank of California, San Francisco, Cal., un dixième du billet No. 14,105, tirage à numéro simple, classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
BENJ. JONAS,
Coureur du Mutual National Bank.
19 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 14 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de D. N. Vance, caissier du Carrollton National Bank, Carrollton, Ky., un dixième du billet No 14,105, tirage à numéro simple, Classe B. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
WM. A. S. MOORE,
Coureur du New Orleans National Bank.
19 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 10 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Geo. Schilly, 7, 9 et 11 West Court street, Memphis, Tenn., par l'entremise du First Nat. Bank of Memphis, Tenn., un dixième du billet No 14,105, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 8 février 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
CHAS SANTANA,
Commis au Change du Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, Lne.
19 fév—2f PP

Avis.

$10,000. Nlle-Orléans, 12 février 1887.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement, pour le compte de Mlle Abbie Allen, 52 Post Office street, Galveston Texas, W. Clark, Philadelphia, Pa. et Carl A. Nelson, 207 E. Chicago Avenue, Chicago, Ill., un dixième chacun du billet No 99,400, tirage à numéro simple, classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que les montants en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern and Wells, Fargo & Co's Express Company, Nlle Orléans, Lne.
19 fév—2f PP.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 14 février 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. Berthol, New York City, une moitié du billet No 99,367, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, moitié qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 8 février 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation de la dite moitié au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.
19 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Louisville & Nashville R. R. Co.

COMMENÇANT le 16 février et jusqu'au 22 inclusivement, le train d'agrément fera le service entre la Nouvelle-Orléans et la Mobile pour l'agrément des visiteurs du Mardi Gras partant de la Nouvelle-Orléans à 3:40 p. m. et arrivant à la Mobile à 9:20 p. m. Le train quittera la Mobile à 3:30 a. m. et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 9:05 a. m.
JNO KILKENY, D. P. A. C. MARSHALL, Surintendant.
18 fév—5f

LIQUIDATION.

ME retirant positivement des affaires, j'offre aux marchands de la ville et de la campagne tout mon fort stock de Dry Goods et Notions à des prix excessivement bas. Un escompte libéral sera fait pour le cash.
H. MANUEL,
20 et 22 rue de Chartres,
17 fév—2m Nlle-Orléans.

Pharmacie Deléry,

A l'angle des rues Dauphine et Kerlerec.

Médicaments de premier choix.

Formules de MM les médecins remplies avec la plus scrupuleuse exactitude à toute heure du jour et de la nuit. 10 fév—1m

A louer ou à vendre.

LA bâtisse à deux étages, formant le coin des rues Dauphine et Mandeville, No 500 rue Dauphine. Le rez-de-chaussée conviendrait pour une épicerie ou un magasin de marchandises sèches le haut pour une résidence. Une large véranda sur toute la devanture de la propriété. On louera le tout ensemble ou séparément. S'adresser à J. M. Villavaso, agent de propriétés 5 Cour Gallier. 1er fév 1f

Avis.

A PARTIR de ce jour la Direction de l'Opéra prévient le public qu'il ne se vendra plus de livrets à mouches. 17 fév—3f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans—Coin des rues White et Lafayette—Nouvelle Orléans 15 février 1887.—A une élection tenue le 7 courant par les actionnaires de la compagnie les personnes suivantes ont été élues directeurs:

H. LARQUIÉ, S. HERNSHEIM,
F. LIMONGI, B. BEOUBAY,
G. ESNARD, R. VIOSCA,
J. FERRAN

Et à une assemblée des directeurs qui a eu lieu le 14 courant, M. H. LARQUIÉ a été réélu président à l'unanimité et M. PETER COUGOT, secrétaire.
P. COUGOT,
17 fév—10f Secrétaire.

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal

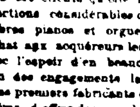

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes, et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

CHAMPAGNE
Rœderer.

200 Caisses Carte Blanche (ancien vin)
200 " Grand Vin Sec (nouveau vin)

Vu la demande croissante pour les vins secs, M. Louis Rœderer s'est décidé à nous envoyer son Grand Vin Sec qui n'a pas de supérieur.

Il a aussi abandonné la cire qu'il employait pour couvrir les bouchons et emploie maintenant une feuille de plomb argentée.

A vendre par tous les marchands de liqueurs, restaurants et buvettes.

A. M. & J. SOLARI,
Agents pour le Sud.

Nous invitons tous les visiteurs à venir examiner notre stock de Groceries, Vins, Liqueurs et Conserves, qui est le mieux assorti dans le Sud.

Nous garantissons toutes nos marchandises et livrons franc de charroi à tous les débarcadères de la ville. 16 fév—8f

LEON QUEYROUZE,
"GROCERS" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

R. SCHMUTZ,
Successeur de C. DUHAMEL,
OPTICIEN,
Maison établie en 1840,
142 --- Rue Royale --- 142
27oct—

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49.........Rue Carondelet.........49
Capital.........$700,000
Actif.........$94,913
ED. A. PALFREY.........Président
E. M. WALMSLEY.........Vice-Président
THOS. F. WALKER.........Secrétaire
16 fév—au20mars

Hôtel Royal.

Cet hôtel sera ouvert le LUNDI 14 février pour la saison, sous la même administration que les années précédentes avec prix réduits.

Les voyageurs de la campagne peuvent avoir à l'hôtel une chambre au taux de $1 par jour. Le restaurant sera ouvert au public de 6 A. M. à minuit.

A. B. RIVIERE,
15 fév—3 mois Propriétaire.

ASSURANCES.

Quinzième Etat de Situation
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Peuple
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886:

PRIMES RECUES.

Sur risques d'incendie	$104,349 76	
Sur risques de rivière	2,892 52	
Sur risques de mer	2,442 74	$109,685 02
Ajoutez: primes non acquises de 1885		32,267 06
		$141,952 08
A déduire: Primes remboursées, cancelées, réfraction	$29,171 54	
Réassurances	6,015 57	35,187 11
		$106,764 97
Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur incendies	$92,459 96	
Sur les rivières	1,092 70	
Sur les mers	1,314 37	
Taxes d'Etat et de ville, Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements des employés, frais divers, moins sauvetage et intérêt	15,869 21	$110,736 24
		$3,971 27

ACTIF.

Comptant	$2,696 79
Primes en voie de recouvrement	17,368 15
Immeubles	36,782 49
Actions de banques et autres	36,684 79
Meubles et installation de bureau	2,370 25
Billets garantis par nantissements	3,819 68
Billets garantis par hypothèques	8,608 06
Billets à recevoir	2,060 27
	$110,390 48

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST FRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 22me jour de janvier 1887.
J. BENDERNAGEL, Notaire.
23 jan—1m

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
No. 3 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$277,197 19	
Primes maritimes	19,946 53	
Primes de rivières	10,846 17	
		$307,989 89
Primes acquises de 1885		71,482 96
Total des primes		$379,472 85
A déduire—		
Primes non acquises de 1886	$75,785 78	
Primes remboursées	80,884 78	
Réassurances	7,827 61	
		$164,498 17
Primes acquises nettes		$214,974 68
A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage		24,190 47
Revenu net		$239,165 15
A déduire—		
Pertes sur les incendies de 1885	$48,374 83	
Pertes sur les incendies de 1886	142,873 39	
		$191,248 22
Pertes sur les mers en 1885	382 45	
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76	
		18,342 21
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11	
Pertes sur les rivières en 1886	906 85	
		6,612 96
Pertes payées	$216,203 39	
Commissions	16,181 38	
Taxes d'Etat, de ville et licenses	5,982 24	
Dons charitables	545 10	
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat	1,069 90	
Board of Underwriters, corps de Babcock et de Sauvetage	4,405 07	
Dépenses générales et salaires	38,799 64	
Dividendes des 1886	$12,500 00	
Profits et pertes	25,905 41	
	$38,405 41	$321,005 06
Excédant pertes et dépenses en sus des revenus		$82,739 88
Pertes ajustées		32,861 20
		$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886:

Comptant en banque	26,406 05
Bons des Etats Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime	232,995 00
Actions du N. O. City R. R. Co. de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co. du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie	80,560 00
Billets de première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes	85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau	70,774 50
Primes en cours de collection	35,375 86
Dû par des compagnies d'assurances	2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe	487 52
Mandats d'Etat et de ville	1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires	3,909 85
Au crédit du "suspense account" un jugement en faveur de la compagnie $4,940 00; Divers débiteurs 469 82	5,409 82
	$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
(Signé) JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOREY,	P. POUTZ,
GUST. PITOT,	C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER,	D. FATJO,
C. E. SCHMIDT,	H. GALLY,
J. TUYES,	W. C. C. CLAIBORNE Jr.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100

Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations de

TAPIS

Velours Tournay, Mosaique, Windsor

TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.

RIDEAUX

Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 FEV - CLASSE No 141
Tirage de 4 heures P. M.

71 40 15 25 11 42 1 34 19 65 68

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 18 février 1887—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens pourront être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
Aujourd'hui à midi. Le soir à 8 heures.
Bidwell's Star Dramatic Company,
Seules fois le drame irlandais
ARRAH-NA-POGUE.
Dimanche, 20 fév—Annie Pixley, dans "Deacon's Daughter." 19 fév—1f

GRAND OPERA HOUSE.
Les deux dernières représentations de M.
EDWIN BOOTH.
AUJOURD'HUI.
Matinée à midi—HAMLET. Le soir à 8 heures—OTHELLO. 19 fév—1f

Théâtre St-Charles de Bidwell,
Aujourd'hui, deux dernières représentations de
Mlle FANNY DAVENPORT.
Matinée à midi—Lady of Lyons.
Le soir à 8 heures—London Assurance.
Pas de hausse dans les prix. 19 fév—1f

Grand Opera House, rue du Canal.
D. BIDWELL.........DIRECTEUR.
Commençant Dimanche, 20 février,
Matinées Jeudi et Samedi.
—La Favorite de l'Amérique—
Louis James et Marie Wainwright!
Secondés par une troupe d'acteurs de talent, dans le répertoire suivant:
Dimanche, lundi et mardi soirs et samedi en matinée, Virginius—Mercredi soir et jeudi en matinée, Ingomar—Jeudi soir, Hamlet—Vendredi soir, Roméo et Juliette—Samedi soir, Jules César.
Pas d'augmentation de prix. La semaine prochaine, nouveau répertoire. 19fév—

Académie de Musique de Bidwell.
Une semaine, commençant Dimanche 20 Fév.,
"La Comédienne Populaire,"
ANNIE PIXLEY,
Dans ses deux grands rôles à succès.
Dimanche, Lundi, Mercredi matinée et soir.
La brillante comédie en 4 actes de A. C. Gunter,
THE DEACON'S DAUGHTER.
Jeudi, Vendredi et Samedi, matinée et soir à la demande générale
M'LISS.
Dans les deux rôles Mlle Pixley paraîtra dans un morceau de choix de nouvelles chansons, brillants mélanges, danses charmantes et magnifiques costumes.
Dimanche, 27 fév—MR JOHN T. RAYMOND.
BAL DE L'ACADEMIE DE MUSIQUE LE MARDI-GRAS, 22 février. Pour les invitations de dames, s'adresser au contrôle.
19fév—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Rue St-Charles.
Une pièce de Carnaval pour la semaine du Carnaval.
Commençant DIMANCHE, 20 février 1887.
Matinées, Lundi 21 et Samedi 26.
Bidwell's Star Dramatic Co.
Présentera le grand drame à sensation en un prologue et 4 actes intitulé
THE DUKE'S MOTTO
—OR—
I AM HERE.
Représenté avec une richesse sans pareille, nouveaux et magnifiques décors, costumes merveilleux, jeux de scène émouvants et excellente musique.
Dimanche, 27 fév—TAKEN FROM LIFE.
19 fév—

Théâtre de l'Opéra Français.
FRÉDÉRIC MAUGÉ.........DIRECTEUR.
Grande Matinée des Dames—Samedi, 19 février, à midi.
A la demande de nombreuses dames habituées des matinées, pour la dernière fois cette saison,
LUCIE DE LAMERMOOR.
Avec Mlle Dérivis et M. Van Loo.
Samedi, à 8 1/2 h. du soir,
Au bénéfice de Mlle Marie Muller, première danseuse,
LE CŒUR ET LA MAIN,
Avec le GRAND BALLET de FAUST
par tout le personnel du Corps de Ballet une fantaisie RÊVERIE dansée par Mlle Marie Muller.
Matinée de Dimanche.........Rip Van Winkle
Soirée de Dimanche.........Carmen
Matinée Extra, Lundi...Madame Boniface
19 fév—1f

GRAND BAL MASQUÉ
A l'Opéra de la rue Bourbon,
Lundi soir, à 11 heures.
Ouverture par un divertissement du ballet "SYLPHES DES TÉNÈBRES."
Et la danse populaire créole "La Bamboula."
Les belles décorations et ornements qui ont été admirés au bal de lundi dernier seront renouvelées.
Cartes d'admission, $2.
Tout détenteur de carte a droit à son entrée, accompagné de la dame qu'il escorte. 19fév—2f

THEATRE DE FARANTA.
COMMENÇANT LE LUNDI, 14 FEVRIER.
Huntley—Troupe Gilbert avec la charmante artiste Mlle Belle Gilbert et l'acteur de talent J. H. Huntley.
Lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs et matinées
Dominos Roses et Turn Him Out.
Vendredi soir et samedi soir et matinée et dimanche soir et matinée
Streets of New-York.
Lundi, 21 fév—Harry Weber Combination. 15 fév—

TEMPLE D'ART
Coin des rues Canal et Dauphine.
LA BATAILLE DE PARIS
ILLUMINÉ LA NUIT PAR 41 LUMIÈRES ÉLECTRIQUES.
La plus grande œuvre d'art qui ait jamais été mise en exhibition au Sud.
Ouvert tous les jours y compris les dimanches, de 8.30 A. M. à 9.30 P. M.
Admission, adultes.........25 cts
Enfants.........15 cts
18 fév—

Grand bal paré et masqué
—Donné par la—
Société d'Assistance Mutuelle
De Saint-Maurice.
A la SALLE DE L'UNION FRANÇAISE.
Samedi, 19 février, 1887.
Prix du billet, - - $1.00
18 fév—2f

EN UNE NUIT,
ENGELURES, GERCURES et toutes les maladies cutanées sont guéries par la CRÈME DE SIMON dont l'usage est recommandé par tous les médecins de Paris et acceptée par toutes les dames élégantes. Elle blanchit, raffermit et parfume la peau et lui donne une apparence veloutée.
J. SIMON, rue de Provence 36, Paris.
PARK & TILFORD, New York.
A vendre dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins d'articles de fantaisie en gros. 15janv—6sam.

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
BOTTE ROUGE
Coin des rues Ursulines et Dauphine.
Bottes, souliers et bottines,
A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.
11 déc—1 sem—3 m—sam. dim. mer.

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues.

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Müller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.
Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Breveté et médaille pour la tenue de l'accord.
8 nov—

PROCUREZ-VOUS
—LE—
Directory de la ville,
ANNÉE 1887.
5400 noms nouveaux.
25,000
Changements d'anciens noms
Ce qui rend inutile les autres directories, ce qui rend aussi le nouveau indispensable aux commerçants.

LE MOYEN LE PLUS PROMPT ET LE MEILLEUR
De se procurer le Directory est de le faire demander à l'éditeur. Un avis par carte postale recevra une attention immédiate. Il n'en reste plus qu'un nombre restreint d'exemplaires, en vue du nombre commandé.
L. SOARDS,
Editeur,
5 Allée Commerciale, coin de la rue du Camp.
10 fév—